

Agression à coups de barre de fer

Le 15 septembre 2023

Ce vendredi 15 septembre, notre collègue officier du bâtiment C a été frappé violemment par un détenu à l'aide d'une barre de fer qu'il avait dissimulé.

Il aura fallu l'intervention immédiate des 3 agents sur place ainsi que le chef qui venait d'être agressé pour maîtriser le détenu et le mettre en prévention.

L'UFAP tient à féliciter les agents pour leur rapidité et leur professionnalisme dans la gestion de cet agression préméditée et apporte tout son soutien à notre collègue qui a été sauvagement agressé.

L'UFAP espère que la Justice saura condamner fermement cette violente agression, et que suite à ses 30 jours de quartier disciplinaire, le détenu sera transféré dans une unité adaptée aux auteurs de violences afin d'anticiper tout risque de récidive.

Nous espérons que notre collègue pourra se remettre de cette agression, tant physiquement que psychologiquement.

Nous réaffirmons notre solidarité avec notre collègue et la nécessité d'œuvrer, tous ensemble, pour que cela ne se reproduise pas !

10 mois après la parution d'un plan national de lutte contre les violences, où en est-on ?

D'autre part, l'UFAP Toul demande une réunion rapide avec la direction pour rappeler les protocoles concernant la gestion à suivre sur l'accompagnement aux urgences des agents agressés et déplore que notre collègue ai été laissé livré à lui-même!

Plan National de lutte contre les violences :

« Dans le cas où l'agent victime devrait se rendre aux urgences, celui-ci sera systématiquement accompagné, que ce soit par un collègue ou un personnel de l'encadrement pour éviter l'émergence d'un sentiment d'abandon ou de désintéressement de l'administration quant à la situation vécue. »

Le bureau local UFAP du CD de TOUL